

**PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUANTIÈME SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**TENUE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
575, RUE SAINT-AMABLE, SALLE 5.15
QUÉBEC (QUÉBEC)**

LE MERCREDI 25 AVRIL 2007

Adopté à la séance du Conseil du 13 juin 2007

Sont présents : M. Laurent McCutcheon, président

Mme Catherine Barrette
M^e Micheline Bélanger
M. Normand Bolduc
M^e Pierre Cloutier
M^e France Desjardins
M^e Suzie Ducheine
M^e Jacques Forgues
M. Joseph Gabay
M^e Hélène Gouin
Mme Marie Élise Lebon
M. Antoine Roumi
M^e Andrée St-Georges

M^e André Forget, secrétaire

Est aussi présente : M^e Sophie Vaillancourt, adjointe au président

Sont absentes : M^e Pauline Perron
M^e Monique Corbeil

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h.

M. Laurent McCutcheon, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M^e Pierre Cloutier, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. Approbation des procès-verbaux de la séance du 8 mars 2007

Sur proposition de M^e Jacques Forgues, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 8 mars 2007, tel que rédigé.

Le procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 8 mars 2007 sera approuvé à huis clos.

4. Sujets d'information

4.1 Démission de Mme Patricia Delaney

Mme Patricia Delaney a remis sa démission à titre de membre du Conseil, et ce, pour des motifs de santé. Le ministre de la Justice et le Secrétariat aux emplois supérieurs en ont été informés.

Madame Delaney avait été nommée membre du Conseil par le décret n^o 1174-2006 du 28 décembre 2006.

4.2 Nomination de nouveaux ministres

Le 18 avril dernier, le premier ministre annonçait la composition du nouveau Conseil des ministres. Ainsi, en ce qui concerne le Conseil et les tribunaux sous la juridiction de celui-ci, signalons que :

- Le nouveau ministre de la Justice est M. Jacques Dupuis;
- La ministre des Affaires municipales et des régions, responsable de la Régie du logement, demeure Mme Nathalie Normandeau;

- Le ministre du Travail, responsable de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail, est maintenant M. David Whissell.

4.3 Journée d'accueil des nouveaux membres du Conseil

Le 16 avril dernier, une journée d'accueil et d'information s'est tenue pour les nouveaux membres du Conseil. Une visite des locaux du Tribunal administratif du Québec a aussi été effectuée. Cette activité a été très appréciée par les participants.

4.4 Distribution de documents aux membres du Conseil

Les documents suivants ont été transmis aux membres du Conseil :

- Un nouveau cahier de lois et règlements, mis à jour, a été transmis lors de l'envoi des documents relatifs à la séance. Il s'agit de remplacer tout le contenu de l'ancien cartable par les nouveaux documents;
- Le *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Centre hospitalier Pierre-Janet* et le Code d'éthique de cet établissement, fournis par Mme Catherine Barrette, ont été transmis aux membres, pour leur information.

De plus, un nouveau tableau des coordonnées des membres, mis à jour, est distribué lors de la séance;

4.5 Revue de presse

La revue de presse est distribuée aux membres du Conseil.

5. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau des données de gestion sur les plaintes au 25 avril 2007 est distribué.

Cinquante-neuf (59) nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil au cours de l'exercice 2006-2007. Deux (2) comités d'enquête ont été constitués par le Conseil, soit dans les dossiers n° 225 et 273, et cinq (5) rapports d'enquêtes ont été déposés. En fin d'exercice, deux (2) comités d'enquête étaient toujours actifs, soit dans les dossiers n° 136 et 273 et quatorze (14) dossiers de plaintes étaient en traitement.

Par ailleurs, le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} : 204 et 267, 268, 278 et 286 à 288.

Aucune plainte n'a été déclarée recevable par le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes lors de sa dernière séance du 8 mars 2007.

6. Présentation des travaux pour publication des listes en vertu de l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative*

En vertu de l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative*, le Conseil doit publier annuellement à la *Gazette officielle du Québec* la liste des ministères et des organismes qui constituent l'Administration gouvernementale au sens de l'article 3, de même que la liste des organismes visés par l'article 9 de cette loi.

Afin de satisfaire à cette exigence législative, la permanence du Conseil a établi deux listes qu'il soumet aux membres du Conseil, pour adoption, soit :

- ◆ La liste des ministères et organismes constituant l'Administration gouvernementale;

et

- ◆ La liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée. Cette liste énumère également les autorités susceptibles d'être impliquées dans un tel litige.

M^e Vaillancourt explique le but de la publication des listes et les critères appliqués pour inclure ou non un organisme ou un tribunal à chacune de ces listes.

Ainsi, en vertu de l'article 3 de la *Loi sur la justice administrative*, l'Administration gouvernementale est constituée des ministères et des organismes gouvernementaux dont le gouvernement ou un ministre nomme la majorité des membres et dont le personnel est nommé suivant la *Loi sur la fonction publique*.

La première liste comprend donc tous les ministères et les organismes répondant à ces exigences quant à la nomination de leurs membres et de leur personnel.

Les ministères et les organismes de cette liste sont assujettis aux règles générales de procédure des articles 2 à 8 de la *Loi sur la justice administrative*, dans la mesure où ils rendent des décisions individuelles à l'égard d'un administré dans l'exercice d'une fonction administrative.

Quant aux organismes visés par l'article 9 de la *Loi sur la justice administrative*, dont le nom apparaît à la seconde liste, ce sont ceux appartenant à l'ordre administratif et chargés de trancher des **litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée**. En effet, la *Loi sur la justice administrative* gouverne spécifiquement les relations entre l'Administration gouvernementale et un administré au sens de cette loi.

Les organismes énumérés à cette liste sont tenus de respecter les règles générales de procédure des articles 9 à 13 de la *Loi sur la justice administrative*.

À titre informatif, le Conseil publie dans son site Internet une version détaillée de ces listes. La mission de chaque ministère et de chaque organisme y est décrite dans un court texte rédigé par le ministère ou l'organisme concerné.

À la suite de cette présentation, les résolutions suivantes sont adoptées :

VERSION POUR PUBLICATION À LA PARTIE I DE LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC

Sur la proposition de M^e Jaques Forgues, appuyée par M^e Micheline Bélanger, il est résolu d'adopter la *Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* ainsi que la *Liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée*, dont copies sont jointes au présent procès-verbal, afin qu'elles soient publiées à la partie I de la *Gazette officielle du Québec*, conformément à l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative* (L.R.Q., c. J-3).

VERSION DÉTAILLÉE POUR PUBLICATION DANS LE SITE INTERNET DU CONSEIL

Sur la proposition de M^e Hélène Gouin, appuyée par M. Joseph Gabay, il est résolu d'adopter les versions détaillées de la *Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* et de la *Liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée*, dont copies sont jointes au présent procès-verbal, afin qu'elles soient publiées dans le site Internet du Conseil.

7. Suivi des enquêtes dans les dossiers n^{os} 136 et 273

Deux dossiers d'enquête sont présentement ouverts.

7.1 Dossier n° 136

Le Comité d'enquête et les parties tentent de fixer une date d'audience pour entendre les parties sur la requête en récusation formulée par le commissaire à l'égard des trois membres du Comité d'enquête.

7.2 Dossier n° 273

L'audience du Comité d'enquête s'est tenue le 12 mars 2007, à Québec, mais a été ajournée au 29 mai prochain.

8. Calendrier des séances

La prochaine séance du Conseil et de son Comité d'examen de la recevabilité des plaintes se tiendront le 13 juin 2007, dans les locaux de la Commission des relations du travail, à Montréal.

La date du 14 novembre 2007 est ajoutée au calendrier.

9. Levée de la séance publique

La séance publique du Conseil est levée à 9 h 35.

10. Travaux de réflexion des membres du Conseil

Ce sujet est discuté à huis clos.

11. Levée de la séance à huis clos

La séance à huis clos est levée à 14 h 25.

Le président du Conseil,

Laurent McCutcheon